Joseph Drouhin

2003 - Un millésime atypique

En France comme en Bourgogne, l'année climatique a été atypique avec des températures caniculaires et un temps très sec. Les bans de vendanges ont été fixés exceptionnellement tôt (19 août en Côte d'Or !). Du jamais vu depuis plus de 150 ans ! On se souvient que le 4 août 1822, on buvait le vin nouveau à Savigny-lès-Beaune. C'est également l'une des plus petites récoltes dans la région, depuis longtemps. Les rendements au domaine JOSEPH DROUHIN ont baissé de 20 à 40%. Quel millésime ! Avec des blancs dignes des 1947 et 1959, des rouges dans la lignée des 1865 et 1929, 2003 entre dans la légende bourguignonne.

L'année 2003 est une année de remise en question où les vignerons et l'œnologue ont dû avoir une approche pragmatique et de bon sens. Il était impératif dès la mi-août de se promener dans toutes les parcelles du vignoble afin de faire un audit et de décider des dates de vendanges.
Il a même fallu décaler les vendanges afin de bénéficier des conditions plus fraîches en tout début de matinée.
Le tri des raisins s'est avéré nécessaire pour retirer les raisins qui auraient pu être endommagés par un ensoleillement trop fort.
Ce millésime 2003 est également un millésime « de gants blancs » où il fallait intervenir avec le plus de sagesse et de délicatesse possibles. Il n'était pas question d'appliquer les règles de vinification du millésime 2002 au millésime 2003.

Année d'extrêmes, année exceptionnelle qui marquera à jamais toute notre génération puisque aucune référence avec le passé n'existe (sinon en 1822 !)

Frédéric DROUHIN
15 octobre 2004